



Le mot du Maire

Chères Jonchéroises, chers Jonchérois,

Nous sortons d'un été éprouvant. À la vague de chaleur se sont ajoutés des événements météo violents, notamment l'orage du 16 juillet. La grêle et le vent ont causé d'importants dégâts matériels et végétaux sur notre commune. Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer.

Face à ces événements, chacun a dû réagir dans l'urgence pour sécuriser son logement et contacter ses assurances. Pour appuyer notre demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de l'État, je vous remercie pour les signalements de sinistres transmis en mairie. Malheureusement, la Préfecture nous a informés qu'il n'y aurait pas de classement en catastrophe naturelle, la grêle et les rafales de vent relevant du régime d'assurance classique (garantie Tempête) et non de la solidarité nationale.

L'été a aussi été marqué par des tensions sur la ressource en eau. Deux fuites importantes, l'une sur le réservoir des Adoux et l'autre au Cheyroux, ont provoqué une coupure temporaire de la distribution. Une interconnexion de réseau a néanmoins permis de limiter l'interruption du service. Grâce à la réactivité de la SAUR et aux travaux d'étanchéité engagés immédiatement, la situation est revenue à la normale en quelques jours. La ressource de nos captages reste toutefois préoccupante : je vous demande de maintenir votre vigilance et de respecter strictement les restrictions en vigueur.

Enfin, nous avons évité le pire concernant les incendies. Après un premier départ de feu maîtrisé à Mallety, un second sinistre a brûlé deux hectares le 5 septembre en direction de Saint-Léger-la-Montagne, à la sortie de la commune. Sans l'alerte et la réactivité de deux habitants, l'Arboretum aurait pu être touché. Ce feu semble issu d'un jet de mégot : un acte irresponsable qui rappelle que la prudence de chacun reste indispensable.

Merci à toutes et tous pour votre solidarité et votre vigilance.

À l'heure où chacun reprend le rythme de ses activités, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée. Malgré un contexte parfois préoccupant, gardons toute notre confiance dans notre capacité collective à surmonter les obstacles et à préserver ce qui fait la force de La Jonchère-Saint-Maurice : notre proximité, notre entraide et notre esprit de responsabilité.

Ensemble, faisons de cet automne une saison dynamique, riche en projets communaux et en moments de convivialité partagés. L'achèvement des travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire et son inauguration viendront notamment marquer cette nouvelle étape de la vie de notre commune.

L'extension de la Maison de Santé bientôt opérationnelle

Après quelques mois de travaux supplémentaires, notamment en raison des fortes chaleurs, l'extension de la Maison de Santé entre dans sa dernière ligne droite.

Les finitions sont en cours et certains professionnels ont déjà rejoint leurs nouveaux espaces. Cette extension permettra d'améliorer les conditions d'accueil et de travail, avec davantage de confort et de confidentialité, tout en renforçant l'offre de soins de proximité.

Véritable atout pour notre commune et les communes environnantes, cet agrandissement offre aux professionnels

des espaces modernes et fonctionnels, au bénéfice des habitants et du territoire.

Les dernières interventions seront réalisées, autant que possible, en dehors des heures d'ouverture afin de limiter les nuisances. L'inauguration est envisagée d'ici à la fin de l'année, sous réserve des disponibilités des différents partenaires.

Encore un peu de patience : l'extension de la Maison de Santé sera bientôt pleinement au service de tous !

Date du prochain conseil municipal : **29 septembre 2026 à 20h**



Panneau
Pocket

Vous pouvez retrouver toutes
ces manifestations sur votre
portable avec l'application
Panneau Pocket

Une commune engagée pour préserver la biodiversité

Notre commune s'engage progressivement dans une nouvelle manière d'entretenir ses espaces verts, avec une ambition simple : **préserver notre cadre de vie tout en laissant davantage de place à la nature.**

Le choix du zéro pesticide et zéro herbicide fait évoluer l'aspect de certains espaces. Une végétation plus spontanée peut désormais apparaître le long des rues ou autour du plan d'eau. Ces paysages, parfois nouveaux pour nous, sont aussi le signe d'une biodiversité qui retrouve sa place.

Cette démarche permet également de mieux maîtriser nos ressources : moins de produits chimiques, moins de carburant, moins d'usure du matériel et une organisation plus responsable du travail de nos équipes.

Cette évolution est aussi l'affaire de tous. **Lorsque cela est possible, chacun peut contribuer à la qualité et à la propreté de nos rues en veillant aux abords de son habitation.** Un geste simple qui, collectivement, participe à rendre notre commune agréable à vivre.

Autour du plan d'eau, les herbes hautes offrent un refuge à de nombreuses espèces et participent pleinement à l'équilibre naturel du site.

Merci à nos agents techniques, aux agriculteurs qui s'engagent dans des pratiques responsables et à tous les habitants qui accompagnent cette transition.

Ensemble, faisons de ces changements une occasion de **construire une commune plus naturelle, plus responsable et toujours agréable à vivre.**



Restrictions d'usage de l'eau toujours d'actualité

Depuis juillet, le bassin Vienne amont a été placé en état de vigilance renforcée en raison de la baisse du niveau des cours d'eau et la vigilance de tous est attendue **jusqu'au 31 octobre 2026.**

L'usage de l'eau reste strictement encadré :

- l'arrosage des potagers est interdit entre 8h et 20h
- l'arrosage des pelouses, massifs fleuris et espaces verts : interdit, excepté pour les arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans.
- le remplissage et vidange des piscines privées sont interdits
- le lavage des véhicules à domicile reste interdit
- le nettoyage des terrasses, allées et trottoirs est interdit
- zéro fontaine d'ornement en circuit ouvert

Au-delà de ces restrictions, chacun est invité à économiser l'eau au quotidien : privilégier les douches aux bains, réparer les fuites, faire fonctionner l'électroménager en pleine charge, récupérer l'eau de pluie dès que possible, etc.

Merci de votre vigilance pour préserver notre ressource la plus précieuse.

MAMMIFÈRE SAUVAGE EN DÉTRESSE

premiers gestes

Face à un animal en détresse, il peut être difficile de déterminer la meilleure approche pour lui porter secours. Voici donc quelques conseils sur les premiers gestes à effectuer :



Contactez un centre de soins avant toute manipulation.
Erina 07 44 95 08 99



Préparez un **carton troué** avec des **bords hauts** tapissé de **papier journal**.



Disposez, dans un coin du carton, **une bouillotte** enroulée dans un **linge**.



Prenez l'animal avec **un linge** ou **des gants**. Observez s'il y a des **pontes de mouches**, auquel cas celles-ci devront être **retirées au plus vite**.



Déposez l'animal délicatement dans le carton et **recouvrez** ce dernier **d'un tissu**. Placez le carton dans une **pièce au calme**.



Ne donnez **NI EAU NI NOURRITURE** avant l'avis d'un centre de soins.

ERINA

Pour soutenir l'association ERINA, vous pouvez déposer vos journaux au bureau de Tabac/presse **L'arboretum**, place de la mairie, ils seront ré-utilisés comme litière pour les animaux soignés.

Rentrée scolaire 2026 : 85 élèves et des locaux rafraîchis

La rentrée s'est déroulée le 1er septembre à l'école primaire publique La Jonchère-Saint-Maurice. Malgré la fermeture d'une classe décidée pour cette nouvelle année scolaire, 85 élèves ont fait leur retour dans les classes, toujours selon le rythme de la semaine de 4 jours.

Durant la pause estivale, le personnel technique de la commune s'est mobilisé pour réaliser plusieurs travaux d'entretien et d'aménagement dans l'établissement, incluant la cour arborée située à l'arrière des bâtiments.

En parallèle, le personnel affecté à l'école a assuré un entretien méticuleux pour garantir une propreté irréprochable des locaux dès le jour de la rentrée.

Organisation des classes et effectifs :

- **Petite et Grande sections (22 élèves)** : classe confiée à Mme Anne-Marie Giroux, répartie entre 10 élèves en Petite section et 12 en Grande section
- **Moyenne section et CP (21 élèves)** : assurée en binôme par Mme Peggy Barriat (mardi et vendredi) et Mme Caroline Colin (lundi et jeudi), regroupant 7 élèves de Moyenne section et 14 de CP.
- **CE1 et CE2 (23 élèves)** : confiée à Mme Nadège Baisnée, comprenant 7 élèves de CE1 et 16 de CE2.
- **CM1 et CM2 (19 élèves)** : encadrée par M. Denis Martinie (directeur) et Mme Frédérique Boyer (qui assure la décharge de direction le mardi), avec 11 élèves de CM1 et 8 de CM2.

Les ateliers d'aide aux devoirs, assurés par Mme Sandrine Baurie, directrice du SIVOM, et des animatrices, reprennent pour des élèves du CP au CM2 le lundi et le mardi après la classe.

Comme chaque année, la municipalité a pris en charge le montant des fournitures de chaque écolier afin de les soutenir dans leurs apprentissages. L'équipe municipale remercie l'ensemble des agents communaux pour le travail accompli durant l'été et souhaite une excellente année scolaire aux enfants et à l'équipe éducative.

lire
&
faire lire

Il était une fois...

27 ans de lecture partagée

Créé en 2000, le dispositif « Lire et faire lire » favorise le plaisir de la lecture et les échanges entre les enfants et les aînés.

Dès ses débuts, Martine Lacheney, alors directrice de l'école, l'a intégré au projet d'établissement. Pendant le temps scolaire, par petits groupes de 2 à 6 enfants, quatre « mamies » passionnées, Marie, Hélène, Danielle et Adeline transmettent aux plus jeunes le goût des livres et de la lecture.

Au fil des années, cette belle initiative fait grandir le plaisir de lire et offre de précieux moments de partage entre les générations. Un grand merci aux enseignant.e.s et à ces intervenantes bénévoles qui, par leur engagement et leur enthousiasme, font vivre au quotidien cette belle complicité avec les enfants.



Reprise de l'année scolaire dans la cour arborée de l'école



Une belle soirée musicale à l'église

Le 25 juillet dernier, l'église de La Jonchère a accueilli le concert de l'Académie de guitare Yann Raix.

Devant une belle affluence, les musiciens ont offert une très belle prestation de guitaristes, mêlant talent, passion et convivialité. Bravo et merci à Yann Raix et à tous les artistes pour cette parenthèse musicale au cœur d'un monument du patrimoine local, toujours élégamment mis en valeur, et notamment pour cette belle soirée d'été.

La Boule-Ange : un savoir-faire artisanal au coeur du bourg



Depuis le printemps 2022, Thomas Jandaud et son équipe font vivre La Boule-Ange avec l'envie de proposer des produits de qualité, préparés avec soin et savoir-faire, avec de la farine produite au coeur du Périgord. Pains traditionnels et spéciaux, viennoiseries, encas salés, pâtisseries et autres douceurs composent une offre variée, qui accompagne aussi bien les plaisirs du quotidien que les moments de partage et de convivialité grâce à un service traiteur pour les réceptions, événements, repas de famille ou anniversaires, avec des préparations adaptées aux envies et aux occasions.

Du mardi au dimanche, de 7 h à 13 h, la boulangerie constitue une véritable adresse de proximité et participe pleinement à la vie du bourg. La commune tient à les remercier pour leur engagement, leur créativité et leur contribution au dynamisme et à la vie locale.

Les dates clés d'ici à la mi-novembre

- **Dimanche 20 septembre, de 9h à 17h, rue de la Poste**
Vide-grenier, buvette/restauration organisées par l'ADAJ
- **1er au 31 octobre : Octobre rose**, chez vos commerçants, au cinoch, dans la commune et au marché d'automne
- **Dimanche 11 octobre, de 10h à 17h au Centre bourg**
Marché d'automne avec exposants producteurs et la Fête de la pomme avec le très attendu pressoir
- **Samedi 7 novembre, à 20h à la Salle des fêtes**
Théâtre « Aux bonheurs des planches »
Réservation fortement conseillée au 06 75 55 66 86
- **Samedi 21 novembre, à la Salle des fêtes**
Grand concours de belote organisé par l'ASLJSM (football)



Un mouvement solidaire
au service des patientes
et leur famille

LA COLLECTE ROSE du 21 septembre au 8 octobre
pour soutenir financièrement les soins socio-esthétiques, l'accompagnement des aidants, le suivi au quotidien... grâce à la vente lors du marché d'automne le 11 octobre d'objets, accessoires, bijoux, etc de couleur **rose** au profit de La ligue contre le cancer.

Comment participer ? Nous vous invitons à déposer vos dons "roses" dans les cartons mis à disposition à la maison de santé, à la pharmacie, à l'école et à la mairie puis retrouvons-nous au marché d'automne pour acheter ce qui vous fera plaisir.

La Jonchère-Saint-Maurice affirme sa solidarité dans la décoration

les commerces, la mairie, les rues, l'école et l'accueil de loisirs, la maison de santé, la caserne des sapeurs-pompiers ... et **votre maison si vous le souhaitez**, vont se parer de rose pendant un mois pour affirmer notre solidarité avec cette maladie qui est la première cause de décès par cancer chez les femmes en France.

et le 8 octobre, à la salle des fêtes, nous accueillons des professionnels de santé pour nous informer et répondre à toutes les questions qui se présentent pour le dépistage, le suivi médical, comment en parler à nos enfants, quel soutien existe, comment gérer le retour au travail, etc. Prenons un temps pour en parler autour d'un buffet et d'un film qui aborde le sujet du cancer du sein avec pudeur, humour et légèreté. Événement gratuit.

Le Cinoch' Séances à la Salle des Fêtes

Samedi 26 septembre 2026 à 20h30

« La bataille De Gaulle » Film 1 : L'âge de fer, avec Simon Abkarian - film d'Antonin Baudry

Ciné-débat

Octobre rose

Jeudi 8 octobre

à partir de 18h30

Salle des fêtes

La Jonchère Saint-Maurice

Projection à 19h30 (durée du film 1h40)
suivi d'un temps d'échange,
animé par des sages-femmes du territoire

Entrée gratuite, sur inscription: 06 20 54 97 18 ou

DE PLUS BELLE

FLORENCE FORESTI MATHEU KASSOVITZ

NICOLE GARCIA JONATHAN COHEN OLIVIA BONAMY

UN FILM DE ANNE GIAFFERI